
Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Media <media@tpsgc-pwgsc.gc.ca>
Envoyé : 15 mai 2020, 14 h 28
À : Harris, Emily (SPAC/PSPC); Roy, Cecely (SPAC/PSPC); fitz-morris, James (SPAC/PSPC)
Cc : Elizabeth Lindsay; James Stott; Jean-François Létourneau; Lucie Brosseau; Martine Skelton; Media; Me'Shel Gulliver Bélanger; Rachel Lagacé; Sara Lacasse; Vivianne Soubhie
Objet : Pour approbation par le CM : Réponse aux médias / Palier 1 - Suivi : COVID-19 – Acquisition de respirateurs / Blacklock's Reporter

Bonjour, tout le monde,

Pour approbation par le CM, s'il vous plaît.

Merci

Marc
873-354-7219

Réponse aux médias

Blacklock's Reporter

Korski, Tom (Blacklock's Reporter)

Date de réception de l'appel : 13 mai 2020, 13 h 30

Date et heure limites : 15 mai 2020, 16 h

Palier 1 – Suivi : COVID-19 – Acquisition de respirateurs

CONTEXTE (pour information) : Le Reporter pose les questions suivantes sur l'ESN et voudrait savoir si le gouvernement a refusé des offres de fournitures d'EPI de la part de fournisseurs.

ÉNONCÉ DE VALEURS :

Le gouvernement du Canada collabore avec les provinces et les territoires pour déterminer leurs besoins et acheter les équipements, les fournitures et les services nécessaires pour combattre la COVID-19.

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) applique une approche vigoureuse en matière d'achats, surtout dans le cas des équipements de protection individuelle pour les travailleurs de la santé de première ligne. Pour cela :

- Il commande à l'avance en vrac pour les provinces et territoires;
- Il complète ces commandes en achetant des fournitures en disponibilité limitée mais immédiate;
- Il accroît la capacité de fabrication au pays en appliquant le Plan canadien de mobilisation du secteur industriel pour lutter contre la COVID-19 que dirige Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

Cela s'ajoute aux activités déployées par les provinces et les territoires pour assurer leur propre approvisionnement.

QUESTIONS / RÉPONSES :

Q1. Quelles exceptions relatives à la sécurité nationale le ministère a-t-il appliquées à l'approvisionnement en EPI? Plus particulièrement, quand, à quelle fréquence et pourquoi?

Le gouvernement du Canada déploie des efforts sans précédent pour acquérir de l'équipement et des fournitures permettant d'assurer la santé et la sécurité des travailleurs de la santé de première ligne et des Canadiens. Nous nous approvisionnons autant que nous pouvons sur le marché mondial, pendant que nous faisons face aux risques que posent la fragilité des chaînes d'approvisionnement, la fluidité de la situation actuelle et l'explosion de la demande.

Certains des achats effectués en réponse à la COVID-19 le sont en vertu d'une exception relative à la sécurité nationale (ESN), ce qui signifie que de nombreux documents de sollicitation ne sont pas publiés sur Achatsetventes. Cela nous permet d'acheter rapidement des biens et des services pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens face à cette pandémie. D'autres pays appliquent des flexibilités semblables en matière d'approvisionnement à cause de la COVID-19.

Nous affichons dans Achatsetventes certains documents de sollicitation liés à la COVID-19, particulièrement dans les cas où nous devons élargir notre recherche d'information ou de sources d'approvisionnement. Par exemple, nous avons récemment publié une [demande de proposition pour des services de logistique](#) dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Un autre exemple est l'[avis de projet d'acquisition de masques en tissu](#), que nous avons publié récemment pour le compte du ministère de la Défense nationale.

Nous avons aussi annoncé plusieurs contrats ces dernières semaines, et en aurons d'autres à annoncer. Nous donnons aussi de l'information au sujet de notre réponse, par exemple, en mettant en ligne les détails de nos commandes et de nos livraisons d'équipement de protection individuelle.

Q2. Le ministère a-t-il refusé toute offre d'EPI, sollicitée ou pas, de la part d'un fournisseur ayant des activités au Canada ou en Amérique du Nord?

Nous travaillons directement avec des fournisseurs et fabricants nouveaux et existants, [au Canada et à l'échelle internationale, pour appuyer la réponse du Canada à la COVID-19. Nous passons des contrats pour une gamme de fournitures qui répondent à nos besoins et aux normes canadiennes.](#)

Réponse fournie au Reporter le 13 mai :

[Le gouvernement du Canada collabore de manière continue avec les provinces et les territoires pour cerner leurs besoins et acheter l'équipement, les fournitures et les services nécessaires pour lutter contre la COVID 19.](#)

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) prend une approche agressive en matière d'achats, notamment en matière d'équipement de protection individuelle pour les travailleurs de la santé de première ligne. L'approche consiste à :

- passer d'avance des commandes en lot au nom des provinces et des territoires;
- compléter ces commandes en achetant des fournitures en disponibilité limitée mais immédiate;
- augmenter la capacité de production au pays, par le biais du Plan canadien de mobilisation du secteur industriel pour lutter contre la COVID-19, qui relève d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

Ces mesures s'ajoutent aux efforts déployés par les provinces et les territoires pour assurer leur propre approvisionnement.

En réponse à vos questions, disons que nous nous approvisionnons autant que nous pouvons sur le marché mondial, pendant que nous faisons face aux risques que posent la fragilité des chaînes d'approvisionnement, la fluidité de la situation actuelle et l'explosion de la demande. Nous continuons de rechercher toutes les options pour envoyer ces fournitures et cet équipement médicaux chez nos travailleurs de première ligne. Nous passons des commandes aux fournisseurs existants, ainsi qu'à des nouveaux fournisseurs, au Canada et à l'étranger.

Notre priorité est de voir à ce que les travailleurs de la santé de première ligne reçoivent les fournitures et l'équipement dont ils ont besoin pour leur sécurité et leur santé. Tous les produits doivent répondre aux exigences ou aux spécifications établies par Santé Canada.

Nous avons eu récemment une commande de respirateurs N95 dont un pourcentage important ne répondait pas à nos normes pour ce type de masque. Une nouvelle évaluation des résultats des tests est en cours, mais entre-temps, nous avons suspendu les autres livraisons de respirateurs N95 de ce fournisseur. Nous pouvons confirmer que l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) n'a distribué pour des utilisations médicales aucun des respirateurs non conformes à nos normes; cependant, l'évaluation se poursuit pour d'autres utilisations. Jusqu'ici certains de ces respirateurs ont été réacheminés pour être utilisés par d'autres organisations.

Nous continuons de diversifier nos chaînes d'approvisionnement à l'échelle internationale tout en venant en aide aux entreprises canadiennes qui convertissent leurs chaînes de production pour accroître l'offre canadienne, y compris pour le respirateur N95. Par exemple, récemment, nous avons signé une entente avec Medicom de Pointe-Claire, au Québec, pour la fourniture, pour les 10 prochaines années, de 20 millions de respirateurs N95 et 24 millions de masques chirurgicaux fabriqués au Canada.

Les fonctionnaires canadiens offrent leur expertise pour l'examen des offres d'entreprises internationales en plus du travail qu'ils font avec les experts en approvisionnement de SPAC en partenariat avec l'ASPC. Innovation, Sciences et Développement économique Canada travaille aussi avec les offres de fabricants au Canada.

Le gouvernement du Canada déploie des efforts sans précédent pour acquérir de l'équipement et des fournitures permettant d'assurer la santé et la sécurité des travailleurs de la santé de première ligne et de tous les Canadiens. Considérant la fragilité des chaînes d'approvisionnement mondiales, nous devons faire preuve de prudence pour ce qui est de l'information diffusée au sujet des fournisseurs.